



COMMUNE DE LAMBESC

**E X T R A I T DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	27

**SEANCE DU  
30 JUIN 2016**

Transmission en Sous-Préfecture	
Date Réception	

Le trente juin deux mille seize, à 18 h 00 , le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ces séances sous la présidence de Monsieur Bernard RAMOND, et à la suite de la distribution faite par Monsieur le Maire le 23 juin 2016 et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PRESENTS** : Bernard RAMOND, Richard CADOR, Claire BLANC, Louis-Hervé TRELLU, Martine CHABERT, Armand FELDMANN, Stéphanie FRANCO, Bernard MAYER, Christine BENOIST LEFEBVRE, Hubert BACHELARD, Ludovic NICOLAS, Jacques BUCKI, Catherine PIAT, Jean-Marie DENORME, Jean-Jacques DECORDE, Corinne ARCHAMBAULT.

**REPRESENTES** : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : Mireille AMEN à Christine BENOIST LEFEBVRE, Yvon CASTINEL à Bernard RAMOND, Jacques GAÏOLI à Louis-Hervé TRELLU, Jocelyne PASTOR à Hubert BACHELARD, Roselyne RUCHON-GUIDETTI à Martine CHABERT, Hervé SUGNER à Bernard MAYER, Alexandre ANDREIS à Claire BLANC, Claire CARLINO à Armand FELDMANN, Emma LE MAOÛT à Richard CADOR, François BERGA à Jacques BUCKI, Florence BLANCHI à Jean-Jacques DECORDE.

**ABSENTS** : Sylvie BOUDOU, Fabrice MATTEI

**SECRETAIRE DE SEANCE**: Ludovic NICOLAS

DELIBERATION N° 2016-079	Convention cadre entre la Métropole Aix-Marseille Provence, le CCAS et la Commune qui subventionne tout ou partie des participations des familles pour les transports scolaires
-----------------------------	---

